ÇA M'INTERESSE A MARCHAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

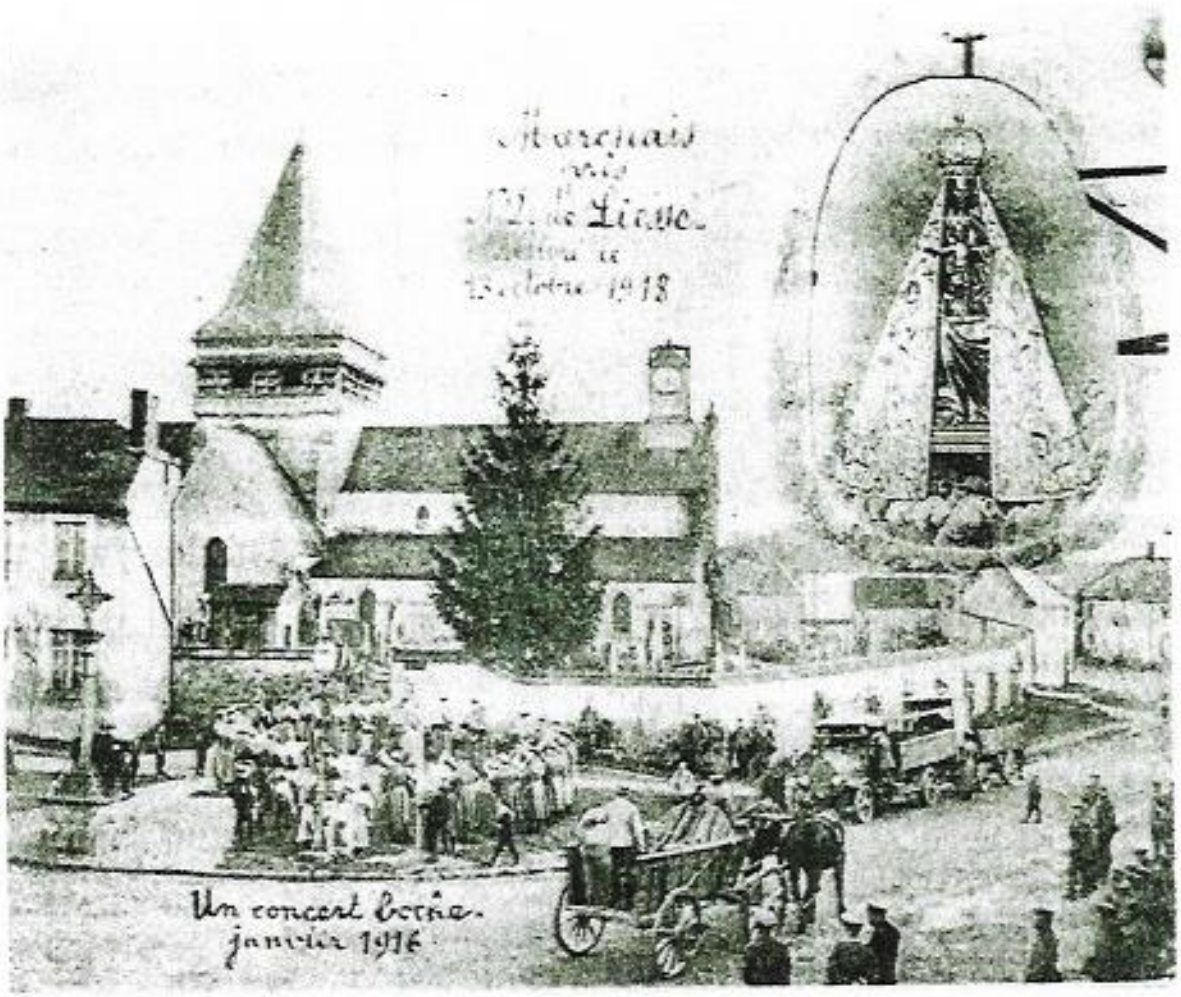

Concert allemand devant l'église durant la 1ère guerre mondiale.

SEPTEMBRE 2017

LE MOT DU MAIRE

Le mercredi 2 août les responsables de l'ADICA et INGESSIA se sont réunis dans notre commune pour déterminer l'entreprise qui fera les travaux de rénovation des trottoirs communaux . les critères de choix étaient pour 50 % financiers et pour 50 % technique . L'entreprise Gorez de Guise a été retenue. Une première réunion se tiendra le 6 septembre .

Le Maire,
Gérard Gaigne

Animations du mois de septembre

Le 9 septembre : Concours de boules en bois

SIRTOM

SIRTOM du Laonnois, Faubourg de Loeuilly 02000 LAON
T.03 23 26 80 00 Fax. 03 23 26 80 01
Faites le vous-même :**le nettoyant WC**
Matériel :
1 vaporisateur de un demi litre, une cuillère à café(cc).
Ingrédients :
Vinaigre blanc, huiles essentielles(citron, pin, menthe….), eau.
Recette :
_ un tiers de vinaigre
_ deux tiers d'eau
_ deux cc d'huiles essentielles(30% pamplemousse,20 % citron, 20% lavandin,20% pin, 20% eucalyptus,10 % (désodorisant et assainissant).
Utilisation :
Vaporiser sur les parois, laisser agir 15 à 20 minutes et brosser

CHAMPAGNE PICARDE

Ecrire ou téléphoner à la CHAMPAGNE-PICARDE
Communauté de Communes de la CHAMPAGNE PICARDE
2, route de Montaigu -02820 Saint-Erme. Tél. 03 23 22 36 80.

Le dimanche 8 octobre
Dans la salle des fêtes de SISSONNE, rue Delattre de Tassigny : organisation d'une bourse aux jouets et aux vêtements au profit de « Espace jeunes »
Renseignements : Alison au 06 87 25 78 69 ou nouvelespacejeunes@hotmail.fr

SYNDICAT SCOLAIRE

Ecole maternelle :
16, rue Crémont, 02350 Liesse Notre dame Tel :03 23 22 26 89
Ecole élémentaire :
16, place Jeanne d'Arc 02350 Liesse Notre Dame Tél : 03 23 22 20 14

Laon, le 21 JUIL. 2017

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de l'Aisne

Académie d'Amiens

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Réf. : JPG.NB.MG.2017.157
Dossier suivi par :
Nadia BENOMAR
Inspectrice de l'éducation nationale-adjointe au directeur académique de l'Aisne

Contact : Monique GRESSIER
Téléphone : 03.23.26.30.22
Télécopie : 03.23.26.22.05

Courriel : ienai02-bis@ac-amiens.fr

Cité administrative
02018 Laon cedex

Horaires d'ouverture :
8h30 / 12h – 14h / 17h30
du lundi au vendredi
ou sur rendez-vous

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 05 juillet 2017, conformément au nouveau décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, vous avez émis le souhait de modifier l'organisation de la semaine scolaire avec une répartition sur quatre jours, à compter de la rentrée 2017 concernant les écoles maternelle et primaire du RPI, pour laquelle vous avez obtenu l'adhésion du conseil d'école et un avis favorable de madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription du LAONNOIS.

Cette saisine conjointe, de la commune et du conseil d'école, atteste d'un consensus local.

La collectivité territoriale compétente en matière de transports scolaires a été consultée concernant sa coordination avec l'organisation du temps scolaire de l'école.

Aussi, les éléments portés à ma connaissance m'amènent à autoriser les adaptations à l'organisation de la semaine scolaire selon les horaires joints en annexe pour la rentrée 2017. (horaire non connu à ce jour)

Madame MALIN – inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription du LAONNOIS se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette mise en œuvre partenariale.

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre GENEVIEVE

Monsieur le Président du Syndicat scolaire LIESSE MARCHAIS MISSY
Mairie
02350 MARCHAIS

Copie transmise à :
- *Mme l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription du LAONNOIS*

SYNDICAT DES EAUX DE COUCY LES EPPES

Adresse : 45, rue de la mairie 02840 Coucy les Eppes Tél : 03 23 22 20 14

- INFORMATION COMMUNE

Nouveaux horaires d'ouverture à la trésorerie de Liesse

La trésorerie sera ouverte :
De 9H à 12H15 les lundis, mardis, mercredis, jeudis
De 9H à 12H les vendredis
Fermée l'après midi

Vous avez 16 ans

N'oubliez pas de vous inscrire pour la journée du recensement national. Munissez-vous d'une carte d'identité et du livret de famille. Inscription de préférence le mercredi matin ou le jeudi toute la journée aux heures d'ouverture de la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Bien qu'il n'y ait pas de vote avant 2020, vous pouvez toujours vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017.

Documents à apporter en mairie, pour vous inscrire :

La demande d'inscription remplie : cerfa N°12669*01(sur internet ou en mairie)
Une copie recto verso de votre carte d'identité
Une copie de moins de 3 mois d'attestation de domicile.

Jouets de Noël

A l'attention des nouveaux parents arrivés dans la commune, vérifiez que votre enfant est bien répertorié sur la liste des enfants pouvant bénéficier du jouet offert par la commune .

Travaux de réfection du cadran de l'horloge de l'église

Lors de la réparation du cadran suite aux dégâts occasionnés par la tempête, la commune en a profité pour éclairer totalement les aiguilles et les chiffres donnant l'heure.

Apei Laon : Opération brioches

L'opération « brioches » se déroulera le weekend du 6-7 et 8 octobre.

Rappel :

Cette quête de solidarité participe au financement des réalisations en faveur des personne en situation d'handicap fréquentant nos établissements.

INFORMATIONS LIBRES

Devenez animateurs ou directeurs decentres de loisirs

Francas de Picardie organise des formations BAFA BAFD toute l'année
Renseignements : Ecrire à FRANCAS de PICARDIE
17, rue du Pré Martinet
60 000 BEAUVAIS

Ou Tél :03 44 15 56 96.

Ecole de musique de SISSONNE

Rentrée 2017-2018

Les inscription seront prises les :

Mercredi 6 septembre 2017 de 14 h à 18 h

Samedi 9 septembre 2017 de 9h à 12h.

A l'Ecole de Musique

Adresse :

LES QUATRE CHEMINS

Ecole de Musique de Sissonne

Rue de Verdun

02150 SISSONNE

Tél : 03 23 80 83 50

Site internet : http://ville-sissonne.fr

Facebook : @ecole.musique02150

Numérique : de quoi parle-t-on ?

Le Très Haut Débit c'est quoi ?

Un réseau très haut débit est un réseau d'accès à Internet qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc...) dans un temps court. Cet accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

Lancé au printemps 2013 par l'Etat, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. Mais 2022 c'est loin et les territoires ruraux ne peuvent pas attendre.

La montée en débit

Aujourd'hui, la technologie dominante pour l'accès haut débit à l'internet est l'ADSL, qui utilise la ligne téléphonique cuivre d'Orange. Un bas débit est dû à l'affaiblissement du signal DSL, directement lié à la longueur de cette ligne et à la section des fils qui composent ses différents tronçons. A 3 km du répartiteur téléphonique (ou NRA = nœud de raccordement d'abonnés), le débit descendant (vers l'abonné) n'est plus que de 4 Mbit/s, le minimum pour bénéficier d'un service TV standard de qualité acceptable. Le terme « montée en débit » désigne les différentes solutions techniques appliquées aux réseaux de communications électroniques existants ou les remplaçant pour apporter aux usagers des débits supérieurs à ceux dont ils disposaient avant l'intervention. Il s'agit le plus souvent d'augmenter les performances du réseau ADSL en raccourcissant la ligne téléphonique de l'abonné. Il s'agit d'une solution moins onéreuse à court terme que l'investissement dans la fibre mais qui sur le long terme connaît rapidement ses limites.

La fibre optique

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique particulièrement fin, apte à conduire de la lumière et servant à transmettre des données. Le signal, contenu dans un cœur cylindrique entouré d'une gaine protectrice, est transporté par une lumière laser. Cette lumière peut aisément être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres. Au-delà, la fibre possède la faculté recherchée de permettre des communications à des débits particulièrement élevés.

La fibre optique est employée à l'intérieur d'une gaine et tirée dans les rues : déploiement dit « horizontal » puis dans les immeubles : déploiement dit « vertical » enfin jusque dans les logements : il s'agit du « raccordement final ».

Il s'agit là d'un raccordement FttH (*En anglais, Fiber to the Home*).

L'ADSL

Le cuivre comme la fibre sont deux technologies distinctes et à ne pas confondre. L'ADSL passe par le réseau en cuivre classique déployé par Orange – anciennement France Télécom – afin d'introduire le téléphone dans les foyers.

L'ADSL demeure encore de nos jours la technologie dominante quant à l'accès internet en haut débit en France, tout comme le câble cuivré y est toujours majoritairement représenté.

Raccordement Internet - Les réseaux existants

- Le réseau téléphonique historique, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL »
- Le réseau « câblé », initialement mis en place pour proposer des services de télévision, dont la modernisation permet de fournir un accès à Internet par la technologie dite « DOCSIS »
- Le réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné ou FttH pour « Fiber to the Home » : spécifiquement déployé pour proposer un accès à Internet.
- Le satellite
- Les réseaux hertziens terrestres, qui permettent de fournir un accès à Internet par des ondes radios : ils regroupent les technologies WiMAX, WiFi et LTE (« Long Terme Evolution »).

Les « zones blanches » et les « zones grises »

La couverture des territoires en services de téléphonie mobile est assurée par la présence des opérateurs qui délivrent des services utilisant différentes technologies. La 2G permet d'utiliser un téléphone, tandis que la 3G permet la transmission de données ou documents (textes, images, tableaux, graphiques, animations légères). La 4G devient nécessaire lorsqu'il faut un débit suffisant pour pouvoir correctement utiliser les ressources d'internet, communiquer avec son employeur, ou délivrer des services publics en ligne. A ce jour, 99,9% de la population accède à des services 2G, 99 % à des services 3G, et 70 % à des services 4G. Lorsqu'on ne bénéficie des services d'aucun opérateur, on se situe en zone blanche. Lorsqu'un, deux ou trois opérateurs sont présents, on est en zone grise. Lorsque les 4 opérateurs dotés d'un réseau (Bouygues, Free, SFR-Numéricable, Orange) sont présents, la zone est qualifiée de « noire », car la carte est noircie par leur présence. La diversité des situations peut poser problème car lorsqu'on est titulaire d'un abonnement non utilisable dans une zone grise car l'opérateur n'y est pas présent, on reste privé de service tout comme dans une zone blanche.
(Source : gouvernement.fr)

2G

Le réseau 2G (seconde génération de réseau mobile), se comprend comme un réseau bas débit, utilisé pour la voix (norme GSM) et les données (avec les évolutions GPRS, puis Edge). Ces derniers étant à l'origine de l'Internet mobile, grâce aux transfert de données par paquets.
La 2G permet un débit maximum théorique de 384 Kbit/s.

3G

Le réseau 3G (pour troisième génération de réseau mobile) et ses évolutions (3G+, H+) offrent un débit bien supérieur au réseau 2G.
Le téléchargement des données est plus performant, la navigation sur internet plus confortable. Vous pouvez utiliser en toute fluidité vos applications, envoyer et recevoir des mails avec des pièces jointes ou encore visionner des vidéos en définition standard.
Les réseaux dérivés de la 3G permettent un débit maximum théorique jusqu'à 42 Mbit/s.

5G

La 5G est poussée par de nombreuses tendances majeures qui se développent dans une société et une économie hyper-connectées. On constate notamment une forte augmentation du trafic de données, en particulier des données mobiles. Le trafic mondial de données par protocole Internet devrait augmenter en moyenne de 23% par an de 2015 à 2019. D'ici 2020, le trafic Internet mobile sera 30 fois supérieur à celui de 2010. Cette hausse est due en grande partie à un volume plus élevé de vidéos de haute qualité, et à l'utilisation grandissante du cloud computing qui permet d'accéder aux données et aux applications, ainsi qu'au nombre toujours plus important d'appareils connectés via Internet.

4G

Le réseau 4G (pour quatrième génération de réseau mobile) et ses évolutions (4G+), en cours de déploiement, permettent d'offrir une meilleure expérience qu'avec le réseau 3G avec des débits encore plus rapides.
Le déploiement de la 4G+ permet de profiter d'une couverture 4G renforcée dans les centres-villes de forte densité et de bénéficier d'encore plus de vitesse pour le téléchargement de fichiers très volumineux et permet de visionner instantanément des vidéos en haute définition.
La 4G et ses évolutions permettent un débit maximum théorique jusqu'à 300 Mbit/s (sous condition de couverture et classe du mobile compatible).

Fête de la transition citoyenne :

à Coucy-le-Château

Organisée par les Coucyssiens, le SEL du Gobanais & Qualit'Aisne

RDV samedi 7 octobre à 17h

Projection - échanges
suivi d'un repas partagé.

Film "Qu'est ce qu'on attend ?"

Dimanche 8 octobre à partir de 10h

11h : Débat et échanges "Comment redonner le pouvoir aux citoyens"

ATELIERS

MUSIQUE

Fanfare, Percussion & Jazz

GOBADON

C'est comme une brocante
mais c'est gratuit !

MARCHÉ

de produits locaux

SOUPE et COMPOTE

avec tous les légumes apportés
par tous et à déguster ensemble !

RESTAURATION

Bar / Boulanger
avec son four ambulant

Et pour conclure

Réponse à l'énigme du premier semestre : 6 personnes ont trouvé la bonne réponse il s'agissait du mot **arc**

Virginie LAMBERT a été tiré au sort parmi ces bonnes réponses et a emporté le lot gagnant.

Nouvelle énigme : une charade

Mon premier peut remplacer « deux »
Mon deuxième est un ordre pour avancer
Mon troisième…

17 Juillet 1917

QUELQUES PHOTOS

La grande offensive de Nivelle menée en Avril 1917 pour reprendre le Chemin des Dames à la hauteur de la Caverne du Dragon a complètement échoué. Non seulement les Allemands sont restés en place en se cachant dans la caverne qu'ils avaient aménagée et agrandie sans se faire voir mais ils pouvaient ainsi prendre à revers les unités françaises qui tentaient de franchir la crête du Chemin des Dames. A partir de ce recul des troupes françaises, les Allemands se lancèrent dans une série de contre-attaques qui leur permirent de conserver l'avantage sur cette crête. De nombreux soldats français ont été faits prisonniers lors de ces contre-attaques. A la date du 17 juillet 1917, on a pu voir, à Sissonne, à Liesse et à Marchais des convois de prisonniers en partance en direction de Montcornet.

Ici, une pause devant la ferme du château de Marchais

Et là, au coin de la basilique de Liesse, convoi en partance vers Montcornet.

Les Passionnés de la Traction Animale

COMPTE RENDU REUNION DU 15/07/17
FETE DU CHEVAL DE TRAIT

Personnes présentes : BOULET Valentine et Laurent, BOUR Laëtitia, BOURGEOIS Brun CHOQUET Gilbert, DUPONT Patrick, FELZINGER Dominique, FRANC Guillaume Claude, GAIGNE Gérard, GREGOIRE Guy, LACAILLE Véronique, Pauline et Gérarl LAMBOT J-Pierre, MAGULA François, MONTCOURTOIS Hervé, TISSOT Jacque PHILIPPOT Claude, VINCENT Roland, WATHIER Karine et Bruno

Personnes excusées : CHASSART Christophe, LAVOINE Bruno, MATRINGHEND Sylvie e J-C.

1- Visite du site :
Présentation des lieux où se dérouleront les différentes activités.

2- Prêt de matériel :
Le matériel doit être sur place le vendredi 11 août 2017.
-La Commune de Gizy met à disposition 10 tables, 20 bancs, 2 tables de 4,20 m avec les trépieds et 18 barrières de 2,20 m.
R. VINCENT voit demain avec le Président de l'association de pêche pour le chapiteau.

L'employé Communal de Gizy (J. Noël) effectuera les espaces publics à tondre.
Il a été convenu que le matériel sera emmené le vendredi matin et repris le lundi matin par le employés communaux.

-La Commune de Liesse : 20 barrières environ, 17 tables, 34 bancs. Ce matériel sera déposé vendredi matin et repris le lundi matin par les employés communaux.

-La Commune de Marchais : Grand chapiteau : 120 m2 (8mx16m).
Il sera monté par l'employé Communal le vendredi matin avec 3 personnes de notre Association.
Les tables et chaises ne peuvent être prêtées car seront déjà utilisées pour un double mariage 20 tables mais les bancs à voir ?
1 ou 2 groupes électrogène

B. WATHIER doit voir avec le Prêtre de Liesse s'il peut prêter des bancs.

Vendredi soir, samedi soir et dimanche soir : personnes qui assureront la sécurité sur place.